



**Communiqué de presse du  
MIOP  
du 19 sept. 2019**

**Ordre National Infirmier (ONI): La Longue Marche ...à Reculons !**

L'ordre infirmier, nouveau lobby professionnel, apparaît de plus en plus sur la scène publique alors que sa naissance mouvementée perdure depuis 2006 (cf quelques éléments historiques ci-joints).

Il fait donc partie de la deuxième vague des ordres professionnels de santé, avec celui des Masseurs Kinésithérapeutes et des Pédiatres Podologues nés en 2004. La première vague, avec le tristement célèbre ordre des médecins (né le 7 oct. 1940 et faisant d'emblée la chasse aux médecins juifs, communistes, franc-maçons et résistants divers...), avait vu « éclore » celui des chirurgiens-dentistes (1940), pharmaciens (1941), vétérinaires (1941) et sage-femmes (1945).

Alors que des rumeurs ou des déclarations récentes évoquent un ordre des journalistes et plus silencieusement des orthophonistes, des aide-soignant(e)s...etc, **il est pour le MIOP indispensable d'établir un bilan de ces regroupements professionnels obligatoires**, ayant des pouvoirs considérables (dont leurs tribunaux d'exception, nocifs et très partiaux) malgré leur déconsidération majoritaire chez les professionnel-le-s. Ils sont pour nous des négations de nos règles républicaines fondamentales (la liberté associative et la séparation des pouvoirs) et ont montré régulièrement au quotidien leur nocivité.

L'ordre infirmier, à l'image de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, va donc mettre en œuvre sa parole publique « au nom de l'ensemble de la profession » (alors qu'il ne peut exprimer qu'un avis parmi d'autres) et exercer les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire au mépris de la volonté professionnelle majoritaire.

Alors qu'il a été sauvé de la banqueroute financière par les pouvoirs précédents et que le quinquennat Hollande a dévoilé que le pire est possible pour des gouvernants prétendant conserver certaines valeurs\*, **nous appelons notre président actuel à mettre en pratique son discours récent relatif à un éventuel ordre des journalistes** : il parlait en mai dernier, en réaction au projet de son secrétaire d'Etat Cédric O, « d'idée fascisante de l'Italie des années 30 ...fragilisant le contenu démocratique de notre pays ».

Pour le MIOP, **il est temps d'avoir une approche cohérente** sur ce dossier des Ordres. Il concerne une déontologie globale concernant les représentations et regroupements professionnels, dans leur ensemble et leur diversité. Il nous faut en faire le bilan public et en tirer des conclusions effectives, **plutôt que de revenir insidieusement**, sous l'influence de certains lobbies catégoriels, **au temps des corporations d'un autre âge**.

*\*Alors que Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé, parlait le 13 mai 2014 d'un « ordre contesté, sans légitimité dont l'avenir est clairement menacé... », François HOLLANDE n'a pas hésité à « emmener dans ses valises », du 2 au 4 nov. 2014 le président de l'ordre national des infirmiers Didier BORNICHE pour un séjour officiel au Canada , remettant en selle cet ordre infirmier déconsidéré... !*